

Jason Pelletier

17 septembre 2007

Monsieur le président et membre du conseil arbitral,

Mon nom est Jason Pelletier, je suis résident à Ste-Angèle de Mérici un village voisin de La Rédemption. J'ai 20 ans et depuis que je suis tout jeune j'exploite la rivière en tant que pêcheur au saumon, baigneur ou randonneurs en canot pneumatique qui une activité qui deviens de plus en plus achalandé par les touristes. Cet été dans les journées chaude il pouvaient y avoir plus de 160 personnes par jours qui descendaient la rivière. Je croyais jamais qu'un moment donnée on voudrait y installer un dépotoir ou un Site d'Enfouissement Technique, pas au pieds de la rivière mais carrément à la tête de la rivière, qui a le statut de rivière a saumon.

Je suis très conscient qu'ils nous faut un endroit pour y entreposer nos déchets mais d'après ce j'ai pus entendre dans la première partie des audiences publics la MRC n'ont pas vraiment essayé de trouver un endroit pour y faire le site. Ils ont faite une couple de test, . Ils ont demandé à la municipalité de Ste-Cléophas et ils ont refusé pour des raisons sociales mais la MRC ont accepter leur refus. Après ils ont attendu les offres des municipalités. Lorsque la municipalité de La Rédemption ont demandé pour avoir le site d'enfouissement technique, la MRC a supposément demandé à la municipalité de faire un référendum au près de ses citoyens pour que la populations soit d'accord avec le projet. Mais la MRC n'a pas pensé qu'en faisant le dépotoir sur le bord de la rivière Mitis, ça ne touche pas seulement la population de Rédemption mais ça touchait Ste -Jeanne D'arc, Ste-Angèle de Mérici, Mont -Joli et Price.

Lorsque le projet a été accepter par la municipalité de La Rédemption, la municipalité n'avait même pas fait de référendum au près de sa population, d'après moi ils ont convoqués un certain nombre de gens susceptible d'accepter le projet d'implantation d'un site d'enfouissement technique et juste pour qu'il y est des noms dans un procès verbal. Pourquoi la majorité de la population de La Rédemption n'a pas été informer par un communiquer envoyer par la poste. Pourquoi tout la population de Ste- Jeanne, Ste-Angèle, Mont-Joli, Price n'ont pas été informer avant que le projet soit accepter. Pourquoi les voisins de lots, les chalets et les maison voisine de l'emplacement visé pour implanter le site n'ont pas été contacter avant d'accepter le projet.

La réponse n'est pas compliquer. Tout c'est fait à l'interne. Quand je parle avec les gens de mon entourage, personne n'était au courant qu'il y allait avoir un dépotoir à Rédemption à environ 400 mètres de la rivière Mitis et Rouge avant de n'entendre parler par un peu tout le monde et de voir dans le journal qui allait avoir des audiences publiques pour le projet d'implantation d'un site d'enfouissement technique.

De plus, pour le traitement des eaux de lixiviations. Le représentant du ministère de l'environnement M. Lefèvre je crois, qui est venus au période de questions des audiences publiques dit que en dedans de 40 mètres les eaux lixiviations étaient filtré. Pourquoi lorsqu'on a parlé de la stations de pompage de Mont-Joli, qui pompai l'eau de surface de la rivière Mitis, ils nous ont dit que Mont-Joli aurait peut-être à faire des modifications sur leur stations de pompage a cause des eaux de lixiviations. Si le lixiviat est dilué en dedans

de 40 mètres pour une ville qui est 30 kilomètres plus bas devrait apporter des modifications à sa station de pompage. Il disent que le lixiviat est facilement biodégradable mais qu'il peut avoir une durée de vie de plus de 10 ans.

La dernière journée de la période de questions des audiences, j'ai posé une question à M. Moreau de la MRC sur l'emplacement du site d'enfouissement à Rédemption. Ma question était: "Pourquoi avoir choisi de mettre ça à Rédemption sur le bord de la rivière?" M. Moreau m'a répondu exactement: "Parce que c'est Rédemption qui nous approche." Je comprends pas pourquoi ils n'ont pas essayé de trouver un autre emplacement que sur le bord de la rivière. En plus, que la représentante du ministère du développement durable a dit que ce n'était pas nécessaire que le LET soit sur les abords d'une rivière. Que le site d'enfouissement technique soit à La Rédemption personnellement ça me dérange pas, mais qu'il le mette pas sur le bord de la rivière c'est une autre affaire. Les promoteurs du projet ne sont même pas au courant des impacts à long terme. En plus en 2001 le ministère de l'environnement a publié une étude démontrant que les eaux usées rejetées dans les cours d'eau demeuraient toxiques. Elles contenaient par exemple des pesticides, des déchets industriels, de l'arsenic, des métaux, des graisses, des diluants, des huiles à moteur. Plus d'un échantillon sur cinq provenait des eaux traitées déversées dans le St-Laurent. L'eau était contaminée à un tel degré qu'une truite arc-en-ciel qui y serait plongée mourrait immédiatement. Parce que les traitements effectués ne sont pas suffisants pour assurer la qualité de l'eau rejetée dans l'environnement. D'après moi il est fondamental d'empêcher un tel désastre.

Maintenant, j'aimerais parler des fonds qui seront attribués à la municipalité de La Rédemption pour l'entretien des chemins. D'après ce que j'ai entendu dans la première partie des audiences publiques, la MRC verserait un montant de 350 000\$ pour refaire le rang 8... y ferait même pas 1 kilomètre de chemin avec ce montant, surtout que le rang 8 est le chemin d'asphalte le plus défectueux que j'ai jamais vu. C'est dur à comprendre que le montant versé à la municipalité n'est vraiment pas assez. De plus, ils vont obtenir 25 000\$ annuellement pour l'entretien du rang 8 et massé, ça c'est le prix que ça va coûter juste pour sabler le chemin. Cela n'a vraiment aucun sens. Pis si on regarde du côté de Ste-Jeanne eux ne seront même pas dédommager pour l'entretien des chemins. Les véhicules lourds vont voyager autant à Ste-Jeanne... faut qui passe par là avant d'arriver à La Rédemption. Cela veut dire Ste-Jeanne va payer beaucoup plus cher pour l'entretien de ces chemins que La Rédemption parce que la MRC n'a sûrement pas prévu dans son bilan d'aider Ste-Jeanne de ce côté.

Je crois que le fait d'implanter un site d'enfouissement technique à La Rédemption touche beaucoup de monde. Les promoteurs n'ont même pas pensé à d'autres alternatives autres que l'enfouissement comme un incinérateur qui peut produire de l'énergie électrique, peut-être que ça coûte cher mais si l'incinérateur produit de l'énergie électrique y vont vendre l'électricité. Il y a aussi les biogaz comme on a pu l'entendre il y a trois semaines. Je trouve que les représentants du ministère et les promoteurs ne garantissent rien de leur produit (LET) dans le moment présent et à long terme. Les seuls tests de leurs produits qui ont pu avoir c'est par rapport aux antécédents des autres LET. C'est comme quand ils ont conçu le site d'enfouissement sanitaire, c'était le top, tout était bon et il y avait pas de problème mais 10 ans après c'est là qu'il découvrait les failles. Leur membrane qu'ils veulent mettre dans le fond du Let, j'ai aucune confiance en ça parce qu'il y a pas un test qui a été fait sur une grosse charge, avec des produits chimiques. Peut-être à court terme, mais certainement même à long terme, comme dans 20 ans par exemple. Mais s.v.p demandez au ministère du développement durable et au ministère de l'environnement le nombre de cours d'eau qui ont été contaminés par les (LES), peut-être qu'ils vont vous dire quelque chose comme par exemple le lac Lovering et le lac Masawippi. Mais ces quelques uns sont déjà de trop, on n'est pas obligé de rajouter un autre cours d'eau dans les prochaines années. Moi je vois pas de différence entre un LES et LET c'est fait sur les mêmes principes et sur les promesses même pas tenues. Ils disent que ça va être surveillé, qu'ils vont y avoir un contrôle sur la qualité du lixiviat. Mon œil... Ils se moquent de nous! Ils vont y avoir des suivis qui vont ce faire au début et c'est quoi qui nous fait dire qu'il y aura pas un laisser aller.

Même dans la plus grosse entreprise du monde, il y a une personne croche. Je sais qui en aurais long à dire encore. Après la première partis des audiences j'aurais peut-être eu d'autre questions que j'aurais aimé demandé, mais j'y avait pensé après. Je suis convaincu que pendre la rivière Mitis comme filtreur c'est pas la meilleur solution. Je suis sur aussi que le localiser le dépotoir n'est pas impossible. Je voudrais vous remerciez de vôtre attention et s.v.p faite le choix le plus logique.

Jason Pelletier